



Le 6 décembre 2024

**PAR COURRIEL**

**Sébastien Dutil**  
Conseiller Régie d'entreprise et Accès à l'information  
Édifice Jean-Lesage  
21<sup>e</sup> étage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
[Responsable.Acces@hydroquebec.com](mailto:Responsable.Acces@hydroquebec.com)

**Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2024-0550**

Bonjour,

La présente est en réponse à votre demande reçue le 30 octobre visant à obtenir :

« *l'ensemble des annexes inscrite à l'appel de proposition 17253510* ».

(Transcription intégrale)

Après analyse, vous trouverez ci-joint copie des documents faisant l'objet de votre demande et qui ne vous ont pas déjà été transmis dans le cadre de notre réponse du 18 octobre 2021 à votre demande d'accès à l'information DAI-2021-0260. Toutefois, certains documents ont été retirés puisqu'ils ne sont pas accessibles suivant les articles 14, 21, 22, 23, 24, 37 et 39 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. En effet, ces documents sont formés, en substance, de renseignements de nature commerciale, financière, technique et scientifique appartenant à Hydro-Québec, ou fournis par des tiers, ainsi que des analyses et recommandations que nous traitons de façon confidentielle.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet, de même que des articles de cette loi mentionnés à la présente.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents

Sébastien Dutil

p. j.